

COMPTE RENDU DE LA CAPL N°3

MOUVEMENT LOCAL AU 1ER MARS 2015

AGENTS ADMINISTRATIFS DES FINANCES PUBLIQUES

La CAPL s'est réunie le 18 décembre 2014. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour :

Approbation du procès verbal du 8 octobre 2014 (affectation des agents C de la liste complémentaire)

Examen des demandes de mutation

Affectation des agents par voie de détachement

Affectation des agents recrutés par le biais des emplois réservés

Questions diverses,

Affectation soumises à l'avis de la CAPL

5 demandes de mutations ont été examinées :

3 agents rejoindront les postes respectifs, T de Gagny, SIP le Raincy, Aulnay impôt

1 demande pour l'équipe de renfort qui sera réexaminée afin de tenir compte des futures règles de gestion 2015 des équipes actuelles

1 demande hors RAN a été rejetée, l'agent devra saisir sa demande de vœux dans AGORA pour le mouvement général et complémentaire des mutations de septembre 2015 et mars 2016,

Emplois réservés :

Le département de la Seine Saint Denis n'est pas assez attractif pour certains, puisque sur les 20 personnes reçues en entretien, seulement 5 ont été retenues, les trésoreries concernées par ces affectations sont : Rosny Municipale, Blanc-Mesnil Municipale, la Courneuve Municipale, Saint-Ouen Municipale et SIP Saint-Denis.

Détachements

3 détachements sont prévus :

1 cadre B rejoindra le 31/12/2014, la trésorerie de Stains

2 arriveront le 02/02/2015

1 à la trésorerie de Saint-Denis CH

1 autre pour le SIP de Noisy le Sec

Affectation pour Information

1 demande pour le service France Domaine a obtenu un avis défavorable. Les élus FO ont fait remarquer le départ d'un contrôleur du service France Domaine. Monsieur BRUN répond que l'agent est déjà dans un service de la direction et que l'effectif du service France Domaine est au complet.

2 agents ont refusé leur mutation au mouvement de mars 2015, ces agents sont maintenus sur leur poste en ALD.

Régularisation d'un départ de Bondy impôt sur le SIP de Noisy le Sec depuis le 03/12/2014.

Information concernant la réorganisation des équipes EDRA et ERD,

Les équipes actuelles vont être regroupées dans une seule et même équipe de renfort (EDR). La situation des effectifs des équipes actuelles au 01/03/2015 est de 11 B et 1C. Il manque 10 agents C.

L'effectif prévu au niveau de la catégorie C est de 11 C et 11B. La direction dit vouloir maintenir l'effectif en place et est en attente des directives nationales.

Mutation 2015 (nouveautés)

En 2015, au titre de chacun des mouvements de mutations, les agents de catégories B et C pourront participer à un mouvement de mutation unifié, élaboré à partir de règles de gestion totalement harmonisées. A ce titre, les agents de catégories B et C pourront solliciter dans un même mouvement des métiers relevant à la fois de la sphère fiscale et de la sphère gestion publique. La campagne annuelle de vœux pour les demandes de mutation se déroulera entre le 18 décembre 2014 et le 21 janvier 2015.

Déclaration liminaire des élus FO en CAPL

Monsieur le Président.

Le cycle de CAP qui s'ouvre aujourd'hui est donc l'exact reflet de toutes les frustrations que subissent les agents de notre direction.

Chaque année le département de la Seine-Saint Denis est contraint de faire face à des vagues de suppressions d'emplois qui entraînent toutes les structures vers un vrai désastre alors que les postes restent toujours vacants. Nous attendons plus de notre direction, qu'elle prenne en compte le risque élevé du stress engendré par le manque de moyens.

Aujourd'hui vous gérez la pénurie du fait du nombre d'agents mutés et qui démontre que le système de mutation actuel est inadapté au réseau de la DGFIP. C'est pourquoi FO-DGFIP revendique toujours deux vrais mouvements, parce que le mouvement de mars n'est pas un vrai mouvement de mutation : Cela permettrait de diminuer la souffrance des agents, de réduire le délai d'attente de ceux qui souhaitent muter, de combler plus rapidement les emplois vacants notamment suite au départ en retraite.

Même si FO est le seul à demander deux vrais mouvements de mutation, nous continuerons à porter cette revendication au cours de la nouvelle mandature.

Pour garantir la continuité du service il faut des moyens et pour reprendre l'expression de notre secrétaire Général « il n'y a pas de service publique sans agents publics et il n'y a pas d'agents publics sans services publics ».



Les élus FO DGFIP